

Les personnels de l'APHP, confrontés à la remise en cause de leurs droits spécifiques soutiennent les actions entreprises :

- ♥ Pour le maintien des décharges d'activités des correspondants de leur centre de Sécurité sociale professionnel,
- ♥ Pour le développement d'action de prévention en lien avec le Centre de Sécurité sociale et des propositions faites par les CHSCT sur sites,
- ♥ Pour la reconnaissance des droits spécifiques des personnels.

Je signe la pétition

Nom _____ Prénom _____

Etablissement/service _____

Signature

Cette pétition est à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à la MCV PAP par courrier (52 rue de Sévigné 75003 PARIS) ou par mel (mcpvap602@gmail.com)